RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Arrêté du 3 juin 2025

relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à David (Panama) en tant que délégué de l'ambassadrice de France à Panama

NOR: EAEF2515941A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 modifié relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, notamment ses articles 12 et 14,

Arrête:

Article 1er

- M. Jean-Michel SABLAYROLLES, consul honoraire de France à DAVID, est autorisé à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :
- 1° délivrance de certificats de vie :
- 2° certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;

Article 2

L'arrêté du 11 septembre 2023 relatif aux fonctions exercées par le consul honoraire de France à David (Panama) en tant que délégué de l'Ambassadeur de France est abrogé.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait le 3 juin 2025.

Pour le ministre et par délégation : Le sous-directeur de l'administration des Français,